

Le Castelnodais

#24 Mars – Avril 2022 • Magazine d'informations municipales



"Nos Petites Pousses", le Relais Petite Enfance intercommunal – page 8



Page 7

ZAC Centre-ville
Poursuite des
chantiers

Page 11

Des déplacements
plus équilibrés
avec plus de
mobilité douce

Page 23

60^e anniversaire
du cessez-le-feu
en Algérie

2 Retour sur image



BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

650 sapins de Noël ont pu à nouveau être broyés grâce à votre participation. Une opération réalisée par les services techniques municipaux.



COURS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le CCAS, avec le soutien du Secours Populaire, a relancé les cours. Depuis décembre 2021, une nouvelle équipe « d'enseignantes » a rejoint Françoise Leborgne, bénévole depuis une décennie.

Merci à Karine, Fanny, Claudine et Isabelle de participer à cet élan !



PHILOMÈNE PERRIN, CENTENAIRE

Née le 13 janvier 1922, Philomène Perrin a fêté ses 100 ans, entourée de sa famille à la résidence de la Budorais où elle réside. Sébastien Guéret, Maire, et Henri Nicolle, adjoint à la solidarité, lui ont offert un bouquet de fleurs au nom de la municipalité.



RÉUNION DE CONCERTATION

Sébastien Guéret, Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, a organisé une réunion de concertation le 22 novembre dernier sur le Réseau Express Vélo (REV) avec les agriculteurs et conducteurs d'engins agricoles.



LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS

Mardi 1^{er} février, les professionnels installés au Pôle Santé, ont bénéficié d'une formation à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes de premiers secours. Cette formation est proposée et prise en charge par la Mairie.

ALEVINAGE À L'ÉTANG COMMUNAL LE 27 DÉCEMBRE

60kg de gardons, 20kg de perches, 20kg de brochets: voici l'alevinage qui a été fait à l'étang communal pour préparer l'ouverture de la pêche. Celle-ci ouvre officiellement le 5 mars. Les cartes de pêche sont en vente à Lysadis.



Sommaire

4 📄 Brèves

Inscription dans les écoles publiques
Charte métropolitaine de la participation citoyenne: des habitants tirés au sort
Règlement Local de Publicité intercommunal: enquête publique

6 🗣️ Décisions municipales

Des « chariots » numériques dans les écoles
Des cendriers pour recycler les mégots de cigarettes
ZAC Centre-ville, poursuite des chantiers
Une école de cirque du 11 au 22 avril

8 📰 Actualités municipales

« Nos Petites pousses », le Relais Petite Enfance intercommunal
Une convention avec l'association Frimousse
Ateliers participatifs: Bien vieillir dans Rennes Métropole
Retour sur les travaux de rénovation des bâtiments communaux

11 📁 Dossier

Des déplacements plus équilibrés avec plus de mobilité douce

16 👤 Intercommunalité

La Maison du vélo à Noyal-Châtillon le 13 avril
Les travaux sur les réseaux se poursuivent
Une nouvelle tarification de l'eau

19 🖋️ Le mag

Courses cyclistes Louison Bobet les 12-13 mars
La rue des Potiers accueille de nouveaux commerçants!
Clap de fin pour Alternatives Castelnodaises

22 🎭 Culture / Médiathèque

Quand le Jazz est à la Médiathèque La Source!
19 mars 2022: 60^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



Chères Castelnodaises,
chers Castelnodais,

Urbanisme, écologie, mobilité, les enjeux de demain !

Nous ne pouvons imaginer le futur de notre commune sans prendre en compte plusieurs enjeux.

Urbanistiques, tout d'abord, qui permettront le mieux vivre ensemble, avec une densité de logements maîtrisée et des hauteurs de bâtiment limitées.

Enjeux climatiques ensuite, afin d'assurer la viabilité de notre planète et de ses habitants. Enjeux des mobilités enfin, qui doivent devenir plus vertueuses et plus simples pour tous. Je suis convaincu que ces trois enjeux combinés permettront de créer un modèle plus harmonieux et plus responsable.

Pour y parvenir, des outils sont à notre disposition comme la loi climat et résilience. Elle ancre l'écologie dans notre société, dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos modes de consommation, dans nos déplacements.

Afin d'appuyer notre politique écologique, la commune s'appuie aussi sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Rennes Métropole, qui comporte 10 ambitions. Elles sont développées en lien avec les élus castelnodais, qui sont donc présents dans toutes les réunions métropolitaines où les décisions sont prises.

Dans ce numéro, nous allons vous présenter l'ensemble des actions que nous soutenons. Elles s'appuient tout naturellement sur l'ambition numéro 6 du PCAET qui est de réduire de 10% le trafic routier en faisant évoluer les modes de déplacement. Les objectifs sont ambitieux. D'une part, développer à grande échelle le covoiturage de proximité. Pour ce faire, des expérimentations sont actuellement en cours dans le nord de la Métropole. D'autre part, nous développerons les réseaux Express Vélo (REV), dont notre commune sera bientôt dotée. Son prolongement naturel sera le développement de voies vélo au sein de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Autre point d'importance, l'innovation pour des mobilités intelligentes. C'est ainsi qu'un couloir dédié aux bus est en train d'être mis en place sur la RN 137 dans le sens Nantes-Rennes. Ce dispositif novateur doit donner un avantage concurrentiel aux transports en commun, par rapport à la voiture. Enfin, structurer le réseau de transport public, qui va bientôt bénéficier de l'ouverture de la seconde ligne de métro et de ses répercussions sur les communes de la Métropole. A l'échelle de la commune, cette amélioration passera par une voie de bus dédiée au niveau du Hil. Un projet pour lequel nous échangeons déjà avec l'intercommunalité, qui dispose de la compétence mobilité.

D'autres pistes sont également sur la table, comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro. Elles visent toutes à faciliter les mobilités dans la commune et vers les communes voisines. Cela ne sera possible qu'avec un changement des comportements, qui doit être facilité par la mise en place de nouvelles infrastructures.

Sébastien GUERET

Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Sébastien GUERET

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4150 exemplaires. Diffusion gratuite.

www.ville-noyal-chatillon.fr 🌐 Suivez-nous sur 

• **Directeur de la publication:** Sébastien Guéret
• **Adjointe à la communication:** Valérie Le Boulter
• **Rédaction:** Marilyn Thuaudet avec la participation des services municipaux
• **Design et création graphique:** PageIn - 02 99 32 08 09 - page-in@wanadoo.fr
• **Impression:** Imprimerie du Rimon - 11, rue des Bintlinais
Noyal-Châtillon-sur-Seiche - www.imprimeur-rennes.fr 
Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.

Inscription dans les écoles publiques

Les inscriptions des enfants nés en 2019 et 2020 ainsi que les nouveaux arrivants sont ouvertes. Tous les enfants nés avant le 1er janvier 2020 auront une place en septembre 2022.

Pour les enfants de 2020, le dossier doit être déposé avant le 15 avril: le nombre de places en Toute Petite Section (TPS) étant limité, nous ne pouvons garantir aucune des inscriptions.

La procédure d'inscription est en grande partie dématérialisée, avec un rendez-vous final en Mairie. Si vous rencontrez des difficultés avec le numérique, il est possible de constituer le dossier en mairie, sur rendez-vous.

✉ viedelacite@ville-noyal-chatillon.fr
☎ **02 99 05 20 11**

Charte métropolitaine de la participation citoyenne : des habitants tirés au sort

Rennes Métropole engage son premier grand chantier autour de la participation citoyenne. Il s'agira de co-construire, avec les habitants de la Métropole une charte métropolitaine de la participation citoyenne qui posera les bases, les principes et les outils mis à disposition des habitants pour les futures concertations métropolitaines.

Pour ce faire, une convention citoyenne métropolitaine va être mise en place pour travailler à l'écriture de cette charte. Ainsi, **courant mars, 86 habitantes et habitants vont être tirés au sort, issus de toutes les communes**

de la Métropole, selon un panel représentatif. Ne soyez donc pas surpris si vous êtes appelés ou si vous recevez un courrier vous proposant de participer à cette convention citoyenne.

Les travaux de la convention se dérouleront d'avril à juin, la charte sera rédigée pendant l'été et sera validée en Conseil Métropolitain en septembre. En parallèle, une concertation élargie à l'ensemble des habitants et des communes sera réalisée sur le site

🌐 <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr>.

Illévia recrute des conducteurs de car

Vous aimez conduire, êtes attentifs à la sécurité et appréciez le contact avec le public ? Illévia, la régie régionale des transports située au Parc d'activités du Hil, recrute des conducteurs et conductrices de car (35h hebdomadaire). Et si vous n'avez pas le permis D, Illevia peut vous proposer des formations.

☎ **02 30 08 02 00**

✉ administration@illevia.fr

🌐 Infos sur <https://www.illevia.bzh/>

Règlement Local de Publicité intercommunal : enquête publique

Dans le cadre de l'élaboration du Règlement Local de la Publicité à l'échelle de Rennes Métropole, une enquête publique se déroulera du **mercredi 16 mars au jeudi 14 avril prochain**.

Le dossier est consultable sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2915>

Concours photo Clic Alli'âges

Clic Alli'âges est un concours photo sur le thème « Regard(s) sur le handicap et le vieillissement » jusqu'au 1^{er} avril. Retrouvez toutes les modalités de participation sur le site internet de la ville, rubrique Actualités.

📣 Appel du 8 mars !

Après avoir signé la charte européenne sur l'égalité femme/homme, notre commune doit poursuivre ce juste combat !

Du 8 mars, « journée internationale des droits des femmes », au 25 novembre, « **journée internationale contre les violences faites aux femmes** », construisons ensemble une ville des droits respectés.

☎ **Participez en appelant le CCAS au 02 99 05 20 14**

Election Présidentielle les 10 et 24 avril

Dimanches 10 et 24 avril prochains, vous serez appelés à voter pour l'Election du (de la) Président(e) de la République, qui sera élu(e) pour cinq années.

OÙ ET QUAND VOTER ?

Vous devez voter dans le bureau de vote auquel vous êtes rattachés. Son numéro et sa localisation figurent sur votre carte d'électeur. Six bureaux de vote sont répartis sur deux sites :

Bureau 1: en Mairie

Bureaux 2 à 6: espace Louis Texier, rue de Vern

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

COMMENT VOTER ?

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité ainsi que votre carte d'électeur. Si vous avez perdu votre carte d'électeur, vous pouvez, le jour du scrutin, demander à la Mairie, une attestation d'inscription.

VOTER PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour des élections ou dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez

faire établir dès maintenant une procuration à la gendarmerie, dans un commissariat de police, au tribunal judiciaire ou par internet **sur <http://www.maprocuration.gouv.fr>**. Vous pouvez aussi préparer votre demande de vote par procuration en téléchargeant le Cerfa n°14952*03

Vous désignez librement l'électeur qui votera à votre place dans votre bureau de vote. Celui-ci n'est pas obligé d'être inscrit à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. L'électeur désigné ne doit pas avoir plus d'une procuration.

C'est l'autorité qui a pris la procuration qui la transmettra à la Mairie concernée. Le mandataire ne recevra aucun papier. C'est à vous de le prévenir qu'il sera chargé de voter pour vous.

Attention : Si vous effectuez votre démarche au tout dernier moment, la Mairie pourrait ne pas disposer de la procuration autorisant le mandataire à voter pour vous en raison des délais d'envoi.

RECHERCHE DE BENEVOLES POUR TENIR LES BUREAUX DE VOTE

La ville recherche des bénévoles pour aider à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement. Aussi, si vous souhaitez participer à cette élection, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible en mairie.

 02 99 05 20 00.

Des logements libres à la Maison Helena

Des logements se libèrent régulièrement sur notre résidence pour seniors Helena (bailleur Espacil Habitat).

Si vous avez plus de 60 ans et que vous êtes intéressés par ce type de logement axé sur la convivialité et le bien-vieillir, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS. .

 02 99 05 20 14

Dématérialisation des Autorisations d'Urbanisme

Depuis le 1er janvier dernier, les communes de la Métropole rennaise sont concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée toutes les autorisations d'urbanisme.

Aussi, il vous est désormais possible de déposer numériquement un dossier d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme...). Le dépôt de dossiers au format papier reste possible mais leur instruction sera menée de manière dématérialisée.

Pour permettre cette dématérialisation, Rennes Métropole met à votre disposition un guichet numérique unique :

 <https://gnau-rennesmetropole.operis.fr/gnau/#/>

Des « chariots » numériques dans les écoles

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental pour permettre un socle numérique minimum dans les écoles élémentaires, les écoles castelnodaises viennent d'être dotées de « chariots numériques ».

Lancé par le Ministère de l'Éducation Nationale dans le courant de l'année dernière, cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif dans les écoles élémentaires et primaires. La commune s'est ainsi portée candidate et son dossier a été accepté.

Ainsi, l'école Le Chat Perché se voit doté de deux classes mobiles avec chariots wifi contenant chacune 10 ordinateurs portables. L'école Le Petit Prince bénéficie quant à elle d'un chariot wifi avec 10 ordinateurs portables.

Par ailleurs, trois nouveaux vidéo-projecteurs interactifs ont aussi été installés à l'école Le Chat Perché afin que l'ensemble des classes élémentaires en soient équipées.

Le logiciel Edulivret/Educartable vient aussi d'être installé dans chaque école.

Enfin, l'école privée Saint Amand se voit également équipée de 12 tablettes numériques acquises par la mairie.

Pour ces équipements, la commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat à hauteur de 32 785 euros pour une dépense totale de 47 444 euros.



Gwénéael Brohan, informaticien et Sébastien Guéret, maire, remettent les portables à Yvan Haie, directeur de l'école Le Chat Perché

Des cendriers pour recycler les mégots de cigarettes

Vous les avez certainement vu, ils sont à votre disposition ! Des cendriers en forme de mégot de cigarettes sont installés à divers endroits dans le centre-ville.



Arnaud Morvan, adjoint à l'urbanisme et travaux, à proximité d'un cendrier installé récemment

C'est pour ne plus voir de mégots de cigarettes jetés dans les rues de la ville que la Mairie a souhaité installer des cendriers dans le centre-ville. Mais pas n'importe quels cendriers : conçus par la société MEGO, dont l'une des antennes se situe au Parc d'Activités du Hil, ils permettent de récupérer les mégots qui vont ensuite être recyclés en mobilier urbain (banc, table, poubelle...).

Ainsi, régulièrement, les agents des services techniques videront ces cendriers, stockeront les mégots au centre technique et la société MEGO viendra les récupérer une fois par trimestre pour les envoyer en filière de recyclage.

A ce jour, 5 cendriers sur pied sont installés (place Croc, devant la Mairie, près de l'église St Martin et près du Pôle Santé) et 2 muraux sont positionnés à proximité des bars-tabacs. D'autres cendriers seront installés dans l'année à d'autres endroits passagers.

C'est donc dans un souci de préserver notre environnement que cette opération est mise en place : les mégots jetés dans un caniveau partent directement polluer la Seiche !

Enfin, sachez que le jet de mégot sur la voie publique est passible d'une contravention de 68€ ! Alors pour éviter une amende, pensez aux cendriers !

ZAC Centre-ville : poursuite des chantiers

L'îlot Floratrait, l'un des cinq secteurs qui compose la ZAC centre-ville, comprendra près de 210 logements à terme.

Deux derniers chantiers vont venir clore l'offre de logements sur cet ensemble avec :

- Le programme Epilogue (Coop de Construction/Néotoa) avec 22 logements (dont 3 maisons)
- Le programme Dialog (Coop Habitat /Secib immobilier) avec 44 logements (dont 6 maisons)

Le premier a démarré à l'automne dernier et doit être livré fin 2023. Pour le second, le démarrage du chantier est programmé en Avril 2022 et sa livraison interviendra à l'été 2024.

La SPLA Territoires Publics, aménageur de la ZAC, a également programmé des travaux ces prochaines semaines.

La déconstruction du dernier pavillon interviendra dès le mois de mars permettant la réalisation du programme Dialog sur cette emprise foncière. Enfin, la rue des Thermes verra la réalisation d'une première couche de revêtement en enrobé courant mars/avril. En effet, elle permet la circulation des riverains (Allée des Terrasses et Allée de l'Amphore) et la circulation des engins de chantier.

Courant 2024, les aménagements définitifs sur l'espace public seront réalisés.

Ainsi la rue des Thermes comprendra des stationnements publics et une aire de retournement pour les véhicules de ramassage des ordures ménagères.

L'allée des Sesterces et le parking rue d'Ouessant seront également aménagés et desserviront les riverains uniquement. Une liaison piétonne permettra de relier la rue de Luçon.

Dans cette attente, la commune ainsi que la SPLA travaillent avec Rennes Métropole à des solutions pour limiter les nuisances de ces phases de chantiers notamment concernant le ramassage des ordures ménagères.



Une école de cirque du 11 au 22 avril

Suite au succès de l'été dernier, le cirque Micheletty installe à nouveau son chapiteau du 11 au 22 avril à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et vous ouvre son école de cirque pour vous proposer des ateliers d'initiation ou de perfectionnement de la pratique aux Arts de la Piste ! Trapèze, fil de fer, boule, rouleau américain, jonglage (balle, cerceau, assiette chinoise), acrobaties ou encore houla hop n'auront plus de secret pour vous !

 Du 11 au 22 avril

 Parc de Loisirs des Monts Gaultier (derrière l'Espace Jeunes)

 De 10h à 12h et de 14h à 16h30

 Pour tout public

 Tarifs : 10 € la demi-journée, 20 € la journée, 70 € la semaine complète.

Possibilité de pique-niquer sur place sous la surveillance des animateurs pour 2 € supplémentaires.

 Réservations : 06 10 66 02 82



« Nos Petites Pousses », le Relais Petite Enfance intercommunal

Ouvert depuis le 18 janvier sur notre commune, le Relais Petite enfance intercommunal (RPEi) « Nos petites pousses » est un service gratuit destiné aux parents, aux enfants, aux assistant(e)s maternel(le)s ainsi qu'aux gardes d'enfants à domicile sur les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères et Saint-Erblon. Présentation des services proposés...



POUR LES ENFANTS:

Par l'intermédiaire d'ateliers d'éveil, réservés aux professionnels, le RPEi offre un lieu de rencontre avec d'autres enfants, ainsi qu'un espace de découvertes et de jeux dans un cadre adapté, encadrés par les éducatrices de jeunes enfants. Ces ateliers sont ouverts sur inscription.

- Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30
- Pôle Enfance « La Marelle », 45 avenue de Bretagne

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS ET GARDES D'ENFANTS À DOMICILE:

Le RPEi vous accompagne sur l'ensemble de vos pratiques

professionnelles vous informe sur vos droits et obligations d'employé(e). Il vous permet de constituer un réseau professionnel et facilite vos recherches pour l'accueil d'un enfant en rapprochant l'offre et la demande selon les disponibilités de chacun.

POUR LES CANDIDATS À L'AGRÈMENT

Il vous renseigne sur la profession d'assistant maternel et vous guide dans la démarche de demande d'agrément.

POUR LES PARENTS:

Il vous informe sur les différents modes d'accueil de la petite enfance sur le territoire, propose un accompagnement personnalisé dans la recherche d'un assistant maternel, accompagne dans l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil de votre enfant et informe sur vos droits et obligations d'employeurs.

Les deux Educatrices de Jeunes Enfants, Charlotte Levavasseur et Soizic Danjou-Le Ber, animent le Relais Petite Enfance en apportant une écoute bienveillante et professionnelle aux questionnements autour des besoins du jeune enfant et de son développement.

Relais Petite Enfance intercommunal « Nos Petites Pousses »

- ☎ 02 99 52 26 58
- 👤 Charlotte Levavasseur
- ☎ 06 26 27 74 04
- 👤 Soizic Danjou – Le Ber
- ☎ 06 22 76 98 33

Permanences téléphoniques:

- 📅 Lundi de 13h30 à 15h30
- 📅 Mardi de 13h45 à 15h45
- 📅 Jeudi de 15h à 16h

Permanences physiques:
sur rendez vous

- 📍 Pôle Enfance « La Marelle »
45 avenue de Bretagne
- 🕒 Lundi de 13h à 17h15
- 🕒 Vendredi de 9h15 à 12h15

Charlotte Levavasseur (à gauche sur la photo) vient renforcer le service Petite Enfance de la ville, en tant qu'Educatrice de Jeunes Enfants, auprès de Soizic Danjou-Le Ber (à droite sur la photo).



Une convention avec l'association Frimousse

Pour permettre à l'Association Frimousse de développer ses activités à destination des enfants en bas âge, dont les membres de l'association ont la charge en tant qu'assistantes maternelles agréées, la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche met à la disposition de l'association des locaux situés au Pôle Enfance La marelle.



de gauche à droite : Ornella Louka, Présidente de Frimousse, Martine Lodé, Vice-Présidente de Frimousse, Sébastien Guéret, Maire et Alexandra Blin, Adjointe petite enfance et enfance

Une convention a ainsi été signée le 15 février dernier afin de fixer le mode de fonctionnement en lien avec l'ouverture du Relais Parents Enfants intercommunal et les conditions de mise à disposition de ces locaux.

Ainsi l'association peut bénéficier gratuitement de deux salles d'activités les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30 en période scolaire. La salle de motricité est également à la disposition de l'association un lundi par mois de 9h30 à 11h30 en période scolaire.

Par ailleurs, afin que l'association puisse diversifier ses actions pédagogiques, une subvention exceptionnelle de 150 € a été votée.

Ateliers participatifs: Bien vieillir dans Rennes Métropole

Rennes Métropole et la commune s'engagent à mieux prendre en compte le vieillissement de la population dans ses politiques publiques. La démarche "Rennes Métropole Amie des Aînés" commence avec des ateliers participatifs, organisés au printemps 2022 dans 14 communes de la métropole, dont Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

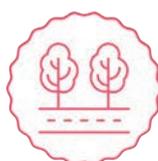
Ces ateliers s'intéresseront aux sujets de la vie quotidienne: l'habitat, l'aménagement des espaces publics, l'accessibilité aux bâtiments, les déplacements et les transports, les loisirs et la culture, le lien social et la solidarité, l'information et la communication, la participation citoyenne, l'autonomie, services et soins.

Vous êtes retraités, séniors, aînés, aidants d'une personne âgée? Venez vous exprimer sur ces différents

thèmes, aussi bien sur votre vécu, comment vous vivez dans votre ville aujourd'hui ou comment vous souhaiteriez qu'elle soit dans les années à venir.

La démarche est contrainte en nombre de personnes par atelier, ainsi toute inscription sera dans un premier temps étudiée par un prestataire. Ceci, afin de respecter une parité et une diversité de profils des participants.

-  **A Noyal-Châtillon-sur-Seiche,**
-  **Ces ateliers auront lieu le vendredi 1^{er} avril de 14h à 16h30 à l'Espace Louis Texier**
-  **Renseignements et inscription auprès du CCAS: 02 99 05 20 14**



* La
fabrique
citoyenne

Bien vieillir
dans Rennes Métropole

À vous la parole!

Retour sur les travaux de rénovation des bâtiments communaux

Pendant l'année 2021, Dominique Lamart, haute déléguée au patrimoine, a lancé de nombreux travaux de rénovation dans les bâtiments municipaux. Tour d'horizon...

🌿 ECOLE LE CHAT PERCHÉ

Il s'agit d'une opération pluriannuelle de rénovation de la partie ancienne de l'école prévue sur 3 ans: 2021 fut la première phase de cette opération, avec la réfection des peintures sur les murs de 5 classes, des couloirs et du hall d'entrée, la réfection des sols (linoléum et carrelage dans les sanitaires), et des faux plafonds. L'isolation et les éclairages dans les classes ont également été revus.

Ces travaux ont été faits avec des produits respectueux de l'environnement, en utilisant de la peinture destructrice de formaldéhyde (à base d'algues) et des éclairages LED.

Les escaliers intérieur et extérieur de l'école ont été mis en accessibilité, avec l'installation de bandes de visualisation, le remplacement des caniveaux et la création de deux sanitaires aux normes handicapées à l'étage de l'école.



🌿 SALLE DE SPORT RAYMOND PERRIN

La salle de réunion du club d'escrime, le hall d'entrée et tous les vestiaires du bâtiment ont été concernés par des travaux de rénovation. Les sols de l'espace dédié à la pratique de l'escrime ont aussi été repris avec de la résine afin de combler des fissures, des éclairages vétustes ont été changés dans tous les locaux par des LED.

🌿 ECOLE DE MUSIQUE JEAN WIENER, PLACE CROC

Les travaux de rénovation ont concerné les deux salles de musique: pose d'occultants sur les vitres, pose de tapis de sol plombé pour couvrir le revêtement vétuste, pose de parquet, remplacement des tubes néons par des pavés en LED, peinture sur les murs, retrait et remplacement des convecteurs vétustes par des appareils moins énergivores, remplacement des dalles de plafond usées ou abimées, réparation d'une fuite de toiture.



🌿 PÔLE ENFANCE LA MARELLE

Les sols du hall d'entrée et de la crèche ont été refaits, avec la pose d'un nouveau revêtement.

📍 ESPACE LOUIS TEXIER

Les puissances des éclairages ont été augmentées en remplaçant les éclairages vétustes par des pavés LED dans la salle du sous-sol, pour une meilleure visibilité dans les déplacements des personnes ainsi que pour les activités.



Dossier

Des déplacements plus équilibrés
avec plus de mobilité douce



La commune fixe le cap pour des déplacements plus apaisés

La commune vient d'adopter un nouveau Plan Communal de déplacement. Un document qui fixe les orientations en matière de mobilité à l'horizon 2030. Avec une priorité : le développement des déplacements doux.



A vélo, en bus, à pied, en covoiturage... Quels seront les modes de déplacement d'ici 10 ans à Noyal Chatillon sur Seiche? C'est pour répondre à cette question, et prévoir les infrastructures nécessaires, que la commune a adopté un Plan communal de Déplacement (PCD). Ce document fixe en effet les orientations en termes de mobilité à l'horizon 2030. A travers lui, l'objectif est « de faciliter les modes de déplacement pour répondre aux prérogatives de la Cop21 » explique Antoine Lamballais, adjoint à la mobilité et la sécurité.

UN RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES AU SEIN DE LA COMMUNE

En pratique, il s'agit de prévoir des voies réservées aux piétons, aux bus et de matérialiser des voies vélo. Pour cette dernière, le principe semble claire « il ne s'agira pas seulement de peinture au sol », mais bien « d'un aménagement qui montre une rupture physique avec les voitures » précise l'adjoint. Ceci pour une question de sécurité et de confort, à l'image du Réseau express vélo (REV voir ci-contre). Cette hiérarchisation des voies permettra aussi de « donner de la lisibilité aux habitants » sur « les différents cheminements possibles ». Cela devra donc s'accompagner par des actions de communication et un fléchage au niveau de la commune. Enfin, la municipalité souhaite toujours la mise en place « d'une voie réservée au bus sur la ligne 61 » au niveau du Hil. Un aménagement qui permettra « au transport en commun d'être efficace ».

EN CAMPAGNE, LIMITER LES PHÉNOMÈNES DE SHUNTS

Si le PCD concerne en grande partie le bourg de la commune, la campagne n'est pas oubliée.

Pour Antoine Lamballais, il faut en effet « penser comment rejoindre les réseaux existants ou à venir », notamment à vélo. La commune rencontre par ailleurs, « de gros problèmes de shunts », les voitures utilisant des routes de campagne afin d'éviter les axes principaux qui sont saturés. Des routes non dimensionnées pour recevoir autant de circulation. Si des contrôles routiers ont été mis en place, en parallèle des études sont en cours sur « la possibilité de réaliser des aménagements » qui permettraient de limiter ces phénomènes. Le sujet est en tout cas suivi de près par les élus communaux et métropolitains.

UNE PLACE POUR LES ENGINS AGRICOLES

Une autre mobilité n'est pas oubliée, celle des engins agricoles. Noyal Chatillon sur Seiche est en effet une commune qui compte « beaucoup d'agriculteurs » et qui « le revendique » pour Antoine Lamballais. Afin de pouvoir les accompagner dans leurs problématiques de mobilité, une instance est en train de voir le jour entre des représentants du monde agricole et de la collectivité. Elle fait suite à des concertations qui ont déjà eu lieu, sur les prochains aménagements de l'avenue de Bretagne, où à des demandes concernant le REV. Ces dernières ont abouti à une demande de modification de la largeur de la voie principale le long de la voie cyclable, ainsi qu'une augmentation de la place pour les entrées de champs, auprès de Rennes Métropole.

« DES AMÉNAGEMENTS POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS »

Tous ces aménagements visent donc à éviter le recourt trop important à la voiture solo. Mais « pour changer les comportements, cela passe d'abord par des aménagements » estime l'adjoint à la mobilité. Le but est donc d'obtenir « un service de transport en commun performant, un REV sécurisé » auprès de la Métropole qui garde la compétence en la matière. Des pistes existent aussi en termes de covoiturage, mais aussi du passage de la RM 34 en boulevard urbain (voir page 14) avec la création d'un nouveau giratoire. De quoi faire gagner du temps aux habitants de la commune dans leurs déplacements, mais aussi de l'argent, avec une perspective de hausse continue des prix des carburants.

Un réseau express vélo vers Rennes en 2022

Les travaux viennent de débuter pour la mise en place d'une piste cyclable sécurisée entre Rennes et Noyal Châtillon sur Seiche. Un équipement qui doit amplifier la pratique du vélo pour les déplacements entre la maison et le travail.

Avec un tronçon de 5,5 kilomètres, le projet de piste cyclable vers Rennes sera enfin bouclé d'ici la fin d'année... si les travaux ne rencontrent pas de difficultés. Initié depuis des années, le Réseau express vélo (REV) permettra enfin aux Castelnodais de circuler de façon « sécurisée, confortable et rapide » estime le Maire de la commune, Sébastien Guéret. Le réseau prévoit en effet un revêtement bitumé et une largeur de 3m afin que 2 vélos puissent circuler côte à côte. Il doit ainsi « favoriser le trajet de la maison au travail » via ce moyen de locomotion, et ainsi « permettre d'avoir moins de voitures sur la RM 82 ».

Pourtant, rien n'était acquis car la nouvelle municipalité « a dû relancer ce projet laissé en sommeil ». Dès juin 2020 les échanges ont alors repris avec Rennes Métropole qui réalise et finance l'ouvrage. Avec des demandes spécifiques de la commune : « une barrière en bois » afin de sécuriser le REV et « sans trop d'emprise sur nos terres agricoles », déjà grignotées par l'urbanisation. Lors de ce processus, des concertations ont été mises en place avec les habitants, futurs utilisateurs, agriculteurs, « pour une plus grande transparence et une meilleure réussite » précise le Maire. Le tout aboutit à un projet de 2,1M€ pour lequel les premiers coups de pioche ont commencé en janvier 2022.

Les travaux ont débuté par le nord, une première équipe travaillant depuis le quartier du Blosne, une autre à partir du carrefour de Beaulieu. Ils supposent bien sûr une circulation alternée sur ces tronçons. Une fois le REV achevé, Noyal Chatillon sur Seiche sera ainsi connecté aux réseaux de Rennes permettant de circuler de façon plus rapide et sécurisée dans toute la ville centre. Mais l'ambition ne s'arrête pas là car il s'agira ensuite de créer la liaison avec la commune de Vern-sur-Seiche et à l'intérieur de la commune. De quoi confirmer l'importance du vélo comme mode de déplacement quotidien dans les années à venir.



De nouveaux abris et parkings vélo



De nouvelles possibilités de stationnement ont été mises en place ces derniers mois dans la commune pour accompagner le développement de la pratique du vélo. Un abri a ainsi été installé entre la salle Louis Texier et l'école St Amand.

Dans le même temps, des parkings ont été installés à plusieurs points stratégiques. Tout d'abord dans les parcs, à proximité des différents jeux aux Monts Gaultier et du bateau au parc du Moulin. En complément de l'existant, un autre rack a été posé devant la salle Colette Besson, sous la pente d'accès afin de bénéficier d'un abri.

Ces initiatives se poursuivront dans les prochains mois, notamment dans les nouveaux quartiers, afin de faciliter la vie des habitants faisant le choix du vélo pour leurs déplacements.

Un projet de boulevard urbain sur la RM34

« Coupée en deux » par la route métropolitaine 34 (entre Chartres-de-Bretagne et Vern-sur-Seiche), Noyal-Châtillon-sur-Seiche voit ses quartiers nord séparés du bourg. C'est pourquoi la commune souhaite voir requalifiée cette route très passante en boulevard urbain. Conséquence ? « *On voudrait ralentir et apaiser les vitesses* » explique Antoine Lamballais, adjoint à la mobilité et la sécurité, afin de « *renforcer le lien entre les quartiers* » au nord et au sud de cette voie de circulation. Il s'agirait concrètement de « *donner un sentiment d'entrée de ville* », avec « *la création d'un 3ème giratoire* » faisant le lien entre la rue Appert et la rue Mathurin Méheut. Cette action permettrait aussi de réduire les nuisances sonores.

Pour y arriver, « *une demande a été faite auprès de la Métropole* », ce principe ayant été inclus dans le Plan Communal de Déplacements (voir page 12). Mais dans ce dossier, « *l'État aura son mot à dire* », car cet axe agit comme une seconde rocade au niveau de

Rennes Métropole. Une étude est donc engagée sur un périmètre allant de Chavagne à Vern-sur-Seiche qui devrait rendre ses conclusions début 2023.



Légende

● projet de rond point ○ rond point existant — projet de boulevard urbain

Les aménagements se poursuivent

En concertation avec Rennes Métropole, qui dispose de la compétence sur la voirie, plusieurs travaux ont été réalisés ces derniers mois :

- Pour compléter les besoins de stationnement autour de la Mairie, 2 nouvelles places ont été créées rue de la Mairie. Elles répondent aux besoins importants dans ce secteur (Bar le Bellevue, Restaurant La Befana, implantation du pôle santé, cérémonies à l'église St Martin).
- La commune continue d'adapter ses cheminements aux personnes à mobilité réduite. Le passage

piéton devant le restaurant le Castel a ainsi été modifié afin de faciliter le passage, pour les fauteuils roulants notamment.

- L'avenue de la Petite Saudrais connaissant encore trop régulièrement des vitesses excessives, les aménagements y ont été adaptés. En concertation avec les habitants, les jardinières ont été supprimées et remplacées par des plateaux.
- Des poteaux en plastique avaient été installés sur plusieurs rues du bourg afin de tester des aménagements. L'expérimentation s'avérant

concluante, ces aménagements provisoires vont être remplacés par des dispositifs pérennes (avenue des Vignes, rue du Gué, rue François Chapin et devant la Mairie). Rue du Moulin, l'aménagement ne s'avère pas pertinent. Un autre dispositif sera mis en place en 2022.

- Après une concertation avec les habitants, les agriculteurs, et l'association sportive de vélo, les jardinières seront prochainement enlevées avenue de Bretagne pour laisser place à des aménagements limitant la vitesse et concilier les différents modes de mobilité.

Le rond-point RM34 / Petite Saudrais confirmé

Il fait l'objet d'un test qui doit se terminer fin 2022. Le giratoire provisoire mis en place entre le quartier de la Petite Saudrais et l'Espace Louis Texier est satisfaisant. Cependant, il doit faire l'objet d'un ajustement car « *il n'est pas assez large* » pour Antoine Lamballais. L'objectif est ainsi de limiter la vitesse afin de faciliter les

insertions par le nord et par le sud.

L'état aura également son mot à dire. La RM 34 est une route classée à grande circulation (RCGC). Chaque aménagement doit être validé par les services de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).

Une nouvelle mascotte pour les déplacements dans la commune

Fini Super 30, bonjour Seichoo ! Le petit bonhomme à cape rouge va en effet céder sa place à un être féérique, après un processus de concertation avec les écoles (voir ci-dessous). L'objectif était ainsi « de quitter le terme de limitation de vitesse » explique Julie Fontenay, conseillère municipale en charge du projet, pour « travailler sur la notion de mobilité ». Pour ce faire la commune a travaillé en lien avec l'agence de design Icilaba, qui a créé et décliné la mascotte sous différentes formes. Seichoo, c'est son nom, mettra ainsi en avant une mobilité « pas purement routière » mais

s'intéressera aussi « aux animations dans la ville ». Il pourra ainsi servir de support pour des signalements nécessaires autour des travaux, de la culture ou de l'environnement. « Chaque domaine a sa couleur, facilement identifiable » précise Julie Fontenay. Elle devrait se diffuser dans les prochains mois « sur les supports de communication » de la commune, qu'il s'agisse du magazine municipal ou des panneaux d'information. Elle témoignera ainsi du dynamisme de la vie locale qui « t'amène à bouger dans la commune si tu t'y sens bien ».



SEICHOO l'original, l'environnement, la culture, et la sécurité 

Un travail fruit d'une concertation avec les enfants

Dès le début du projet, la « volonté était de travailler avec les écoles » explique Julie Fontenay. C'est pourquoi les classes de CM2 ont été sollicitées pour participer à un atelier créatif. Il s'est déroulé en 3 phases. Tout d'abord un brainstorming pour que les enfants puissent « dessiner et verbaliser par des mots la mobilité » d'après la conseillère municipale. Un travail « d'expressivité » précise Antoine Baubau, co-fondateur d'Icilaba, l'agence de design qui a accompagné le projet, afin de leur faire dessiner « leur mascotte idéale ». Seconde étape, une présentation, après le travail d'un illustrateur, de 3 mascottes différentes,

réalisées à partir des idées soumises par les élèves. Il s'agissait d'une fourmi à apparence humaine, d'un robot futuriste et d'un personnage fantastique un peu polymorphe, qui a été le choix final. Des orientations qui avaient toutes un point commun : « quelque chose de sympathique, d'attachant pour avoir une empathie avec la mascotte ». Le dernier volet était le choix du nom, Seichoo, en lien avec le cours d'eau qui traverse la commune. Le fruit de ce travail va désormais se diffuser sur différents supports, en espérant qu'il plaise autant aux petits qu'aux grands.



La Maison du vélo à Noyal-Châtillon le 13 avril

La Maison du vélo, située 15 bis, place de la gare de Rennes, a désormais son double mobile! Elle sera présente sur la commune le mercredi 13 avril.

Le STAR vous propose ainsi:

- **Renseignements sur STAR, le vélo en libre-service:** inscription et information sur son fonctionnement et les stations existantes.
- **Informations sur STAR, le vélo en location longue durée:** information sur les modalités de location d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE). Vous pourrez également en profiter pour contrôler et diagnostiquer votre VAE en location (sous réserve de présence d'un technicien).
- **Démonstration de vélo en location courte durée:** dans le cadre d'évènements spécifiques, découverte des différents vélos en location courte durée (VTC, vélos cargos, vélos pliants, vélos inclusifs...).

**Bienvenue
à la Maison du vélo
MOBILE**

La Maison du Vélo Mobile est partenaire des associations cyclistes de la métropole. Vous pourrez également échanger avec des associations, notamment la Pompe à vélo, l'atelier de réparations de vélos castelnodais.

 **Mercredi 13 avril de 14h à 18h**

 **Parking saint Léonard**

Les travaux sur les réseaux se poursuivent en centre-ville

Eau du bassin Rennais (EBR) : réseau d'eau potable

EBR poursuit ses travaux rue des Potiers (section entre la rue du Gué jusqu'à l'Avenue des Monts Gautier) jusqu'à mi-avril. Une fois ce secteur terminé, ils entreprendront la traversée de la rue de Rennes au niveau du giratoire de Longford (près de la place Croc) pendant deux semaines, du 11 au 22 avril prochains, en période de vacances scolaires. La circulation sera totalement interdite. Une déviation sera mise en place. EBR poursuivra ensuite début mai sur la rue de la Grange.

Rennes Métropole (RM) : réseaux eaux usées et eaux pluviales

Rennes Métropole poursuit ses travaux rue des Potiers (section entre la rue du Gué et le giratoire de Longford) jusqu'à fin juin. Les différents sous-secteurs en travaux verront la réalisation d'une reprise intégrale du revêtement d'enrobé à l'avancement. A cette occasion, des aménagements ponctuels (écluses) seront installés rue des Potiers en remplacement des jardinières pour encadrer la vitesse de circulation des véhicules.

Vos commerçants restent ouverts, pensez-y!

Pendant l'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux, l'ensemble de vos commerçants et services de la rue des Potiers continuent de vous accueillir:

- Kastelann, Coin des créateurs
- Laverie Wash'n Dry
- Un Autre Regard (opticienne)
- Audition France (audioprothésiste)
- Lardé Sports
- Salon de coiffure Caract'Hair
- Auto-Ecole Bugatti
- Epicerie La Petite Pince
- Cabinets médicaux et para-médicaux
- Pharmacie

Médiateur Rennes Métropole :

 06 24 13 60 95

 comtravaux@rennesmetropole.fr

Eau du Bassin Rennais :

 06 33 02 23 73

Plus de détails sur les travaux :

 www.ville-noyal-chatillon.fr



Une nouvelle tarification de l'eau pour financer les besoins en investissement

Jeudi 16 décembre 2021, le Conseil métropolitain a approuvé à l'unanimité la nouvelle tarification de l'eau (notamment les redevances d'assainissement), appliquée depuis le 1er janvier 2022.

Explications...

POURQUOI UNE HAUSSE DE LA TARIFICATION DE L'EAU ?

Pour accompagner le dynamisme du territoire tout en préservant les milieux aquatiques, le traitement des eaux usées supplémentaires produites nécessite un programme d'investissement important, notamment pour l'extension et la modernisation des stations d'épuration : 9 des 25 stations d'épuration seront saturées avant 2035.

Un programme d'investissement est également prévu pour le renouvellement des canalisations vieillissantes, pour un traitement des eaux usées toujours plus efficient et un impact des rejets dans les cours d'eau toujours moindre.

RENFORCEMENT DE LA TARIFICATION SOCIALE POUR AIDER LES FOYERS MODESTES

Afin de limiter l'impact de la revalorisation de la redevance d'assainissement sur les foyers modestes et moyens, la Métropole a décidé de renforcer la tarification sociale et écologique :

- Le « chèque eau » passe de 30 à 40 € par an, afin de permettre aux foyers les plus modestes de payer leurs charges d'eau et d'assainissement ;
- La première tranche de gratuité (0 à 10 m³) pour les locaux à usages d'habitation est pérennisée. L'abonnement est supprimé pour l'assainissement et limité sur l'eau potable ;
- Le dispositif **Crédit Eau Famille Nombreuse** est maintenu. Il s'agit d'une aide de 30 € par an et par

enfant à partir du 3^e enfant pour les abonnés.

UNE TARIFICATION INCITATIVE ET PROGRESSIVE

Un des objectifs de cette politique d'assainissement menée par la Métropole est d'agir davantage sur la consommation d'eau des foyers et de rendre la tarification plus incitative et progressive :

- Compte tenu de la consommation moyenne des abonnés sur le territoire métropolitain, proche de 60 m³ par an, il est proposé une tranche supplémentaire à 60 m³. Cela permettra de réduire la hausse pour la facture à 60 m³ ;
- La progressivité est accentuée par la modulation des tranches, ce qui permettra une baisse de l'impact pour les factures inférieures à 90 m³ (soit 90 % des foyers) et une augmentation pour les consommations supérieures ;
- Une hausse limitée pour les immeubles collectifs ;
- Un renforcement du programme ECODO et Ambassadeur de l'Eau pour inciter à la réduction des consommations d'eau potable.



Les ambassadrices de l'eau vous conseillent

Depuis quelques jours, deux ambassadrices de l'eau, missionnées par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole, viennent à votre rencontre pour vous sensibiliser aux économies d'eau et promouvoir l'eau du robinet.

Elles effectuent ainsi du porte-à-porte pour installer ou distribuer gratuitement du matériel hydro-économe et informer sur les gestes à acquies au quotidien pour réduire sa facture d'eau.

Elles peuvent aussi vous expliquer d'où vient l'eau du robinet, comment elle est acheminée jusqu'au consommateur et comment elle est retraitée ensuite avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Les ambassadrices vous aident également à mieux comprendre votre facture d'eau.

 06 11 70 81 92

 ambassadeur-ecodo@ebr-collectivite.fr

ORDYN@MIK

02.99.52.36.06 / 06.64.28.88.92
2 Place de la Mairie NOYAL-CHATILLON

**CONSEILS - VENTE - REPARATION
EVOLUTION - INSTALLATION**



Lundi	sur rdv	Fermé
Mardi	9h-12h	15h-18h30
Mercredi	9h-12h	15h-18h30
Jeudi	9h-12h	15h-18h30
Vendredi	9h-12h	15h-18h30
Samedi	9h-12h	Fermé



Concept Garden
Aurélien THOMAS
l'alliance du Minéral & du Végétal
PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

**MAÇONNERIE DE JARDIN
CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DES JARDINS
CONSTRUCTION DE PISCINE**

NOUS RECRUTONS !

06 18 00 73 18 - 35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE
www.conceptgarden.fr - conceptgarden35@gmail.com



CAVAVIN®
la passion du conseil

CAVES HARDY
Chartres-de-Bretagne
02 99 77 17 58
Janzé
02 99 47 18 81
Noyal-Châtillon sur seiche
09 80 33 26 68

Vins fins, whiskys,
rhums, paniers
gourmands,...

www.caveshardy.com

Anne-Laure MISERIAUX
Agent commercial - RSAC RENNES - n° 909 776 684

Conseillère indépendante en immobilier
Noyal-Châtillon-sur-Seiche et alentours

06.17.38.05.98
annelaure.miseriaux@safti.fr

“ Confiez-moi votre projet immobilier en toute sérénité ” 

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE



immobilier
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE
4 rue de Rennes

02 30 21 29 21

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ,
PARTENAIRE DE VOS PROJETS DEPUIS 5 ANS

14 RUE DU GUÉ
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

38 appartements du T2 au T4
6 maisons T4



Dialog

coopahabitat.fr
secib-immobilier.com

SECIB IMMOBILIER 16, 17 place de la Mairie, CS 34020 35100 Rennes Cedex 03 - RCS Rennes 878 046 101 / 545 50024, une marque du Groupe CMI, 8 rue du Pôlier 49 20000 St-MEREC sur au capital de 6 000 000 € - RCS de Rennes 50209896 / COOP HABITAT BRETAGNE, 10 rue du contact - CS 34014 - 35044 RENNES Cedex - Société coopérative en participation à responsabilité limitée à capital variable - RCS Rennes - 305 402 802 / Perspectives: 497000



C'TOUTAIN Immobilier
Négociatrice en Immobilier

06 63 16 76 51
ctoutainimmobilier.com
contact@ctoutainimmobilier.com

18 BIS Allée de la Chalotais 35230 ST ERBLON

Commerçants, artisans, entreprises,
si vous souhaitez réserver un encart
publicitaire dans notre magazine,
contactez-nous :

✉ communication@ville-noyal-chatillon.fr

Courses cyclistes Louison Bobet les 12 et 13 mars



Après deux années pendant lesquelles l'Association Cycliste de Noyal-Châtillon n'a pas pu organiser les courses Louison Bobet en raison de la pandémie, celles-ci sont de retour sur notre commune les 12 et 13 mars. Cette année, seules deux courses sont retenues: le Souvenir Elite NI le samedi après-midi et le Trophée Junior le dimanche après-midi.

Des modifications sont apportées dans le parcours pour diminuer le nombre de signaleurs tout en maintenant le niveau de sécurité des années passées et en augmentant le nombre de passages des coureurs pour animer la ville. Pour le circuit d'arrivée, les coureurs arrivant de Saint-Erblon emprunteront la rue de Rennes, la rue de la Grange, la rue de Vern, la rue François Chapin puis vireront à gauche en direction de Brécé.

🌀 **SAMEDI 12 MARS : 37° SOUVENIR LOUISON BOBET**

Le départ sera donné à 13h de Noyal-Châtillon-sur-Seiche pour un périple de 163 km en direction de Saint-Erblon, Bourgbarré, la côte de la Chevelure d'Orgères... Ils effectueront 4 boucles de 23 kilomètres autour de Laillé où ils

grimperont les côtes de Bout de Landes et de la Halte. Le titre de Meilleur Grimpeur sera attribué suite aux classements des différentes ascensions de cette dernière.

L'équipe locale SOJASUN Espoirs ACNC, emmenée par leurs directeurs sportifs Stéphane Heulot et Jason Yon-Snoeck, aura à cœur de montrer ses talents !

🌀 **DIMANCHE 13 MARS : 34° TROPHÉE LOUISON BOBET JUNIORS**

Sous les yeux du sélectionneur national, les Juniors les plus ambitieux sauront se faire remarquer. Le départ sera donné sur la place de l'Hôtel de Ville de Chartres de Bretagne à 14h et c'est après 122 km que la victoire sera jugée après avoir effectué 6 tours du circuit d'arrivée à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

ATTENTION, durant ce week-end, la circulation automobile et les transports en commun seront perturbés. Par arrêté préfectoral, les déplacements ne s'effectueront que dans le sens de la course. Nous vous remercions de votre compréhension. Retrouvez les déviations sur le site internet de la ville.

💡 **Laure Guillemois,** infographiste freelance

Laure Guillemois, 32 ans, vit à Noyal-Chatillon-sur-Seiche avec sa fille. Après avoir étudié dans le domaine des industries graphiques et de la communication des entreprises, elle a acquis de nombreuses expériences dans ce domaine. Passionnée par son métier, Laure a décidé de créer son auto-entreprise en novembre 2021, en parallèle de son poste actuel d'assistante de communication.

Laure accompagne ainsi tous les professionnels (artisans, commerçants...) qui ont un projet de création d'identité visuelle, et qui manquent de temps pour s'en occuper. Pour cela elle saura mettre en place une stratégie de communication pour définir au mieux les besoins tout en respectant un budget défini. Son expertise lui permet de proposer des services très variés: du logo au marquage du véhicule, en passant par un accompagnement sur les réseaux sociaux.

Laure saura également s'impliquer dans vos projets ponctuels en réutilisant vos éléments existants. Elle peut aussi étudier des demandes pour particuliers selon ses disponibilités.

👤 **Laure Guillemois**
✉ **Laureguillemois.freelance@outlook.com**
☎ **06 98 59 53 85**



La rue des Potiers accueille de nouveaux commerçants !

Les dernières cellules commerciales disponibles sur la rue des Potiers accueillent de nouveaux commerçants depuis quelques jours. Présentation...

🌀 LARDÉ SPORTS DÉDIÉ AU BADMINTON, SQUASH ET PADEL

Spécialisé dans les sports de raquette, Lardé Sports s'implante à Noyal-Châtillon-sur-Seiche : déjà gérant de deux magasins à Nantes et Vannes, Julien Fradet a ouvert le 11 janvier dernier un magasin franchisé. « Notre groupe, originaire de Nantes, cherchait à s'implanter dans l'agglomération rennaise car nous travaillons déjà avec de nombreux clubs de badminton » explique-t-il. « Nous avons eu l'opportunité de ce grand local à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, qui pour nous est une ville très bien positionnée et en plein boom ! ».

Ainsi sur 75m², le magasin propose tout le nécessaire pour pratiquer le badminton, le squash et le padel : raquettes, chaussures, textiles, sacs, volants, balles... L'offre s'adresse aux femmes, hommes et enfants, du débutant au sportif confirmé. Un service de cordage est également proposé, notamment une prestation expresse réalisée dans la journée. Il est également possible de faire réaliser du marquage de textile sur mesure.

Lardé Sports est proche des clubs locaux : présence sur leurs manifestations sportives pour tenir un stand, soutien de joueurs locaux... Julien Fradet envisage également de participer activement à la vie et l'animation de la commune.

Lardé Sports

📍 4 rue des Potiers

☎ 02 99 03 90 78

🕒 Du mardi au samedi de 10h à 18h30 sans interruption.

🌀 LA PETITE PINCE, UNE ÉPICERIE POUR ACHETER EN VRAC

Cela fait plus de deux ans qu'Estelle Dréano, castelnodaise, travaille sur le projet d'épicerie vrac : « avec une famille de 5 personnes, la quantité de déchets prenait une place de plus en plus grande dans notre quotidien, notre solution principale était alors d'acheter local et le plus possible sans emballage. Nous nous sommes rendus compte que cela demandait beaucoup d'énergie et d'organisation dans un quotidien déjà bien rempli. J'ai pris conscience que je n'étais pas la seule dans ce cas et l'idée de l'ouverture d'une épicerie vrac et accessoires zéro déchet a alors commencé à germer dans mon esprit » explique-t-elle.

L'épicerie La Petite Pince propose ainsi des produits alimentaires (céréales, légumineuses, gâteaux salés ou sucrés, produits laitiers, fruits et légumes) mais également du non alimentaire tel que des accessoires « zéro déchet », des produits ménagers, des cosmétiques, des accessoires pour enfants. La plupart des produits ont une origine bio et une demande pour certifier le magasin est en cours.

Estelle Dréano s'efforce de travailler avec des producteurs locaux. Lorsque ce n'est pas possible de trouver certains produits localement, elle privilégie le bio mais avec un label commerce équitable.

Depuis plus d'un an, un site internet vous permet déjà de découvrir et d'acheter en ligne certains produits : celui-ci reste actif et proposera à la mi-mars un service de préparation de commande.

📍 4 rue des Potiers

☎ 02 99 57 58 85

🌐 www.lapetitepince.fr

🕒 Horaires : du lundi après-midi au samedi



Bruno Savin, responsable du magasin castelnodais, et Julien Fradet, gérant de Lardé Sports en Bretagne.



Clap de fin pour Alternatives Castelnoises



L'association Alternatives Castelnoises a pris son envol suite aux élections municipales de 2014 et s'est éteinte suite au confinement dû à la pandémie en 2020.

Sa principale activité a été l'organisation de cafés citoyens, animés par des universitaires, sur différents thèmes: Rennes Métropole, finances, urbanisme, laïcité, déplacements, réseaux sociaux, agriculture, santé, Europe, jeunesse...

Suite à sa dissolution, l'association a décidé de faire don du solde financier de 700€ à deux associations: Vivah (Vivre avec le Handicap – Foyer Handas) et Déclic Ethique.

Cette remise de chèques s'est effectuée en la présence du Maire, Sébastien Guéret, et du conseiller délégué à la Démocratie Participative, Thibault Delinotte.

KIMCHAI, traiteur et cheffe à domicile

Castelnoise depuis 2019, Aï Houa LIM MENG, a lancé son activité de traiteur et cheffe à domicile "KIMCHAI" en fin d'année dernière.

D'origine Sino-Khmère, Aï Houa a deux passions: les voyages et la cuisine!

Après avoir travaillé pendant plus de 15 ans dans le secteur du tourisme événementiel en France et à l'étranger, elle a décidé de professionnaliser sa 2^e passion, la cuisine, et a ainsi suivi des formations à l'hygiène et à la sécurité en restauration. L'idée de créer son activité de Traiteur et Cheffe à domicile est née après avoir réalisé un bilan de compétences pendant le premier confinement en 2020.

La cuisine d'Aï Houa évoque le voyage: « *c'est d'abord la cuisine de ma famille qui m'inspire, une cuisine chinoise et du sud-est asiatique* » précise-t-elle. Mais elle adapte ses recettes et prend un réel plaisir à cuisiner des recettes aux saveurs d'ailleurs et préparées avec des produits locaux.

Elle vous propose un menu différent toutes les semaines, en fonction des produits qu'elle trouve chez ses partenaires et producteurs locaux. « *En ce moment, je vous fais voyager au Cambodge avec ma salade Khmère à base de carottes, choux, vermicelles de haricots mungo, et herbes aromatiques: une salade fraîche et vitaminée, de saison et relevée avec sa coriandre vietnamienne!* ». Tous ses plats peuvent s'adapter à un régime végétarien.

Elle propose ses services pour des réceptions allant jusqu'à 150 personnes, et peut organiser des ateliers

culinaires à domicile pour des occasions particulières: fêtes familiales, cadeau insolite, ou pour le plaisir de partager un moment convivial en cuisine en famille ou entre amis. Elle intervient également dans le cadre d'événements associatifs ou professionnels.

☎ 06 59 24 20 49

🌐 www.kimchai.fr





Quand le Jazz est à la Médiathèque La Source !

📺 PROJECTION D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR BILLIE HOLLIDAY

🕒 **Samedi 12 mars à 14h**

Billie Holiday est l'une des plus grandes voix de tous les temps. Elle fut la première icône de la protestation contre le racisme ce qui lui a valu de puissants ennemis.

A la fin des années 1960, la journaliste Linda Lipnack Kuehl commence une biographie officielle de l'artiste. Elle recueille 200 heures de témoignages incroyables: Charles Mingus, Tony Bennett, Sylvia Syms, Count Basie, ses amants, ses avocats, ses proxénètes et même les agents du FBI qui l'ont arrêtée... Mais le livre de Linda n'a jamais été terminé et les bandes sont restées inédites... jusqu'à présent.

Ce film est l'histoire de la chanteuse qui a changé le visage de la musique américaine et de la journaliste qui est morte en essayant de raconter l'histoire de Lady telle qu'elle était.

👤 **Public adulte et adolescent à partir de 14 ans**



🎷 CONCERT DE JAZZ AVEC «PETITE FLEUR TRIO»

🕒 **Vendredi 18 mars à 20h**

Empreint de fraîcheur et de swing, Petite Fleur Trio vous emmène sur

les traces d'Ella Fitzgerald, Billie Holiday, Mélodie Gardot et autres grandes voix de la chanson jazz et bossa... Parce que la musique est avant tout une histoire de partage, le trio Petite Fleur s'est formé autour d'une même passion avec pour seul but de vous faire passer un moment inoubliable en sa compagnie. Alors laissez-vous embarquer et profitez d'une expérience musicale riche d'émotions et de swing !

👤 **Public adulte et adolescent à partir de 14 ans**



🎷 MOMENT MUSICAL « AUTOUR DU JAZZ »

🕒 **Samedi 26 mars à 11h**

Par les élèves de l'Ecole de Musique et de Danse Jean Wiener

Sous la direction de Lucas Pinabel, les élèves du Jazz Band de l'école de musique Jean Wiener assureront la 1ère partie du concert en reprenant des morceaux connus de Herbie Hancock, Sonny Rollins ou encore Bobby Timmons.

Ils laisseront ensuite la place au groupe «Astrojazz Quartet» dans lequel on retrouve deux professeurs de l'école de musique, Lucas Pinabel aux saxophones et Gabriel De Cacqueray Valmenier à la contrebasse, avec également

Térence Rivière au vibraphone et Manuel Caromero à la batterie. A travers leurs compositions originales qui mêlent Jazz, Hip-Hop, Pop et Swing, ces quatre musiciens oscillent entre musique moderne et influences plus anciennes.

Renseignements:

📞 **02 99 41 35 18**

✉ **ecolejeanwiener@orange.fr**

👤 **Tout public**



📺 C'EST ÉGALEMENT À L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE...

Bébés Lecteurs:

📅 **Samedis 12 mars et 9 avril**
🕒 **à 10h**

Allez Raconte! :

📅 **Mercredis 16 mars et 6 avril**
🕒 **à 10h30 (pour les 3-10 ans)**

L'Heure du cinéma Jeunesse:

📅 **Mercredi 13 avril**
🕒 **à 15h**

« Comme sur un plateau », journées Jeux de société:

📅 **Mercredis 13 et 20 avril**
🕒 **de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30**

Pour toutes les animations proposées à la Médiathèque, la réservation est obligatoire au

📞 **02 99 05 26 30.**

Accès gratuit dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

19 mars 2022: 60^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

Le 18 mars 1962, les accords d'Evian sont signés. Applicables dès le lendemain, ils ont entraîné le cessez-le-feu mettant fin aux combats sur tout le territoire algérien le 19 mars à 12 heures... c'était la fin officielle de la guerre d'Algérie débutée en 1954.

Dans quelques jours, nous allons ainsi célébrer le 60^{ème} anniversaire de ce cessez-le-feu: l'occasion pour la Municipalité de rendre hommage aux combattants en partenariat avec la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), à travers deux-rendez accessibles à tous.

 **EXPOSITION SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE PROPOSÉE PAR LA FNACA**

 **Du mardi 15 au samedi 19 mars**
 **à la Médiathèque La Source**

L'exposition retrace les différentes phases de la colonisation de l'Algérie depuis 1830 jusqu'à

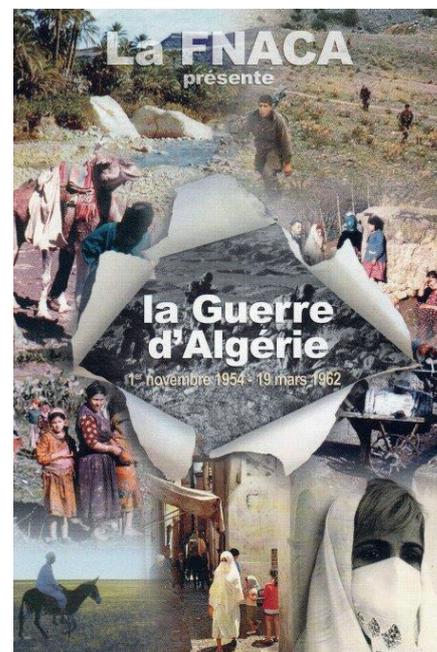
l'embrassement en 1954. Elle revient également sur l'intensification des combats, les barricades à Alger, les négociations et attentats de l'OAS et bien sûr sur le Cessez-le-feu le 19 mars 1962. Les conditions de vie des enfants et des femmes pendant la guerre sont également évoquées.

Exposition visible aux horaires d'ouverture

 **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

 **Samedi 19 mars à 11h**
 **sur l'Esplanade du Souvenir.**

Cérémonie ouverte à tous, dans le respect des gestes barrières et des contraintes sanitaires en vigueur.



Expression de l'opposition 

Une équipe municipale à l'écoute de ses associations !

Depuis l'élection de M. le maire, la priorité du mandat devait être mise sur l'enfance-jeunesse... Nous entendons un seul discours : « je suis à l'écoute des habitants, et des associations ! »

Et pourtant, nous l'équipe minoritaire, avons eu connaissance d'un différend entre l'association Frimousse et M. le maire.

Rappelons les faits :

L'association Frimousse, c'est 18 assistantes maternelles (A.M.) regroupant 51 enfants de 0 à 3 ans.

Elle bénéficie depuis de longues années de mises à disposition de salles municipales dans lesquelles elle pratique des activités d'éveil et de motricité.

Cette association se voit aujourd'hui refuser l'accès aux salles et l'utilisation du matériel : jouets, vélos, tapis... sans concertation préalable.

La raison évoquée par M. le maire : les activités doivent dorénavant être encadrées par des éducatrices petite enfance, une nouvelle organisation mise en place par la mairie et la CAF.

Pourtant le regroupement des A.M. permet à nos enfants de se socialiser dans un cadre agréable et sécurisé et offre aux A.M. un moment d'échange en toute liberté. Le mode de garde des enfants est un choix des parents. Les A.M. sont plébiscitées et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. La mairie serait mieux inspirée d'aider à la formation de nouvelles A.M. de manière à offrir plus de solutions de garde.

Nous dénonçons la volonté de M. le maire d'interférer de façon intrusive et autoritaire dans le fonctionnement des associations sans apporter de solutions satisfaisantes.

Nos élus auraient-ils abandonné les intérêts de notre commune et de ses habitants aux mains de la CAF, de la Métropole... en témoigne également l'absence de consultation des habitants, riverains, agriculteurs... sur le sujet de la piste cyclable !

Le maire nous réserve-t-il encore de mauvaises surprises ? Du côté de l'urbanisation par exemple...

Groupe de l'opposition :

Gilles de Bel-Air, Annie Geslin, Karine Floret, Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.



SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MARS

Foulées Castelnodaises organisées par le cercle Paul Bert

Samedi 5 mars: course nature nocturne de 13km.
Départ 18h30, Espace Louis Texier.

Dimanche 6 mars: 5km (9h30), 10km (10h45), 960m pour enfants nés entre 2011 et 2015 (11h45), 2880m pour enfants nés entre 2007 et 2010 (12h). Départ: Espace Louis Texier.

Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment de la course, un contrôle des pass vaccinaux sera effectué au retrait des dossards.

 **Inscriptions: www.klikego.com**

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS

Rencontres autour du Judo

Samedi: Tournoi départemental Poussins / Benjamins (9h/17h). Rassemblement pour la pratique du Taïso (17h30/19h).

Dimanche: Championnat de Bretagne individuel Cadets/Cadettes (10h/17h).

 **Salle Colette Besson**

 **06 46 34 08 22 / 06 64 95 86 89**

DIMANCHE 20 MARS

Braderie Puériculture organisée par la Crèche Menthalo

 **De 9h à 13h**

 **Espace Louis Texier, rue de Vern**

 **02 99 52 23 18**

MARDI 22 MARS

« Un Job près de chez vous » organisé par le Point Accueil Emploi et Pôle Emploi.

Venez rencontrer des entreprises qui recrutent.

 **14h/17h, Espace Louis Texier, rue de Vern**

 **www.paesudrennes.fr**

MERCREDI 13 AVRIL

Opération Tritout

Des bennes seront à votre disposition sur le parking Saint Léonard: vous pourrez ainsi y déposer gratuitement tous vos déchets toxiques et vos encombrants!

 **De 9h à 17h: collecte des encombrants**
De 9h à 13h: collecte des produits dangereux et toxiques

 **Parking Saint-Léonard**

SAMEDI 30 AVRIL

Atelier: acheter en vrac

Parallèlement à l'ouverture de l'épicerie de produits vrac, La Petite Pince, la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Rennes Métropole vous proposent un nouvel atelier « zéro déchet » autour de cette thématique: s'organiser pour faire des courses en vrac sans emballage, à la juste mesure et économique.

 **De 10h30 à 12h**

 **Ecole Le Petit Prince (salle polyvalente)**
5 place Antoine de Saint-Exupéry

€ **Gratuit**

 **Masque et Pass vaccinal obligatoire**

 **Inscription obligatoire en ligne:**
bit.ly/rennes_zerodechet

Prochaines permanences des élus

 le samedi de 10h à 12h, en Mairie:

- 5 mars: Nadia Nedjar, adjointe Finances
- 12 mars: Dominique Lamart, déléguée aux Infrastructures
- 19 mars: Valérie Le Bouler, adjointe Culture et communication
- 26 mars: Sébastien Guéret, Maire

- 2 avril: Antoine Lamballais, adjoint Mobilité, sécurité, prévention
- 9 avril: Valériane Pronier, adjointe Jeunesse
- 16 avril: Gilles Bodin, adjoint Vie associative et sports
- 23 avril: Arnaud Morvan, adjoint Urbanisme
- 30 avril: Anthony Chénais, délégué Environnement et Numérique